



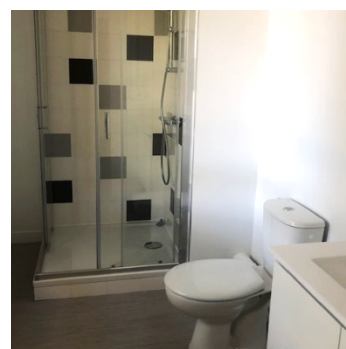
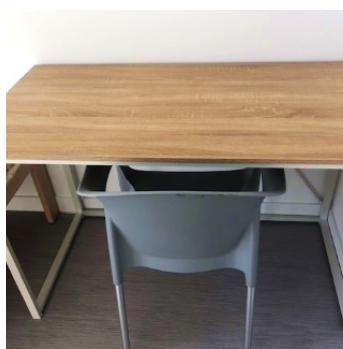
SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

GROUPE SCOLAIRE CATHOLIQUE À DAX • EXTERNAT • DEMI-PENSION • INTERNAT

HÉBERGEMENT EN CHAMBRE ÉTUDIANTE

TARIFS & INSCRIPTION 2023-2024

Le Centre d'Études Supérieures Saint Jacques de Compostelle propose aux apprenants (étudiants et apprentis) **un service d'hébergement en chambres individuelles meublées avec salle d'eau privative** ouvrant droit à l'Allocation de Logement à caractère Social (ALS). Plus de renseignements concernant les aides au logement pour les étudiants et apprentis au 09 69 32 52 52 ou à <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1563>.



PRESTATION	TARIF MENSUEL <i>Sur 10 mois, de septembre à juin</i>
Chambre individuelle meublée et salle d'eau privative	290,00 €
Chambre meublée et salle d'eau privative avec 4 petits déjeuners par semaine, du mardi au vendredi	307,00 €
Chambre meublée et salle d'eau privative avec 4 petits déjeuners par semaine, du mardi au vendredi et 4 dîners, du lundi au jeudi	362,00 €

I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les tarifs sont calculés **mensuellement sur 10 mois**, de septembre à juin. Pour les étudiants, le règlement de l'hébergement s'effectuera avec les frais de scolarité. Vous recevrez en début d'année scolaire une facture annuelle englobant le tarif de l'hébergement, en fonction de la formule choisie, avec un échéancier sur 10 mois. **Il ne vous sera pas envoyé de rappel pour vos mensualités. Le prélèvement bancaire est le mode de règlement privilégié par l'établissement.** Les tarifs mentionnés tiennent compte des différents paramètres intervenant dans une année scolaire : nombre de jours ouvrables par section, stages, examens, etc.

II - MISE À DISPOSITION DES LOCAUX

Les chambres sont mises à disposition des apprenants (étudiants et apprentis) pendant 10 mois, à compter du **1^{er} septembre 2023 jusqu'au 30 juin 2024**. Cette mise à disposition peut être prolongée du 1^{er} juillet 2024 au 31 août 2024, **uniquement pour les apprentis et après étude du dossier par la Direction. L'établissement se laisse le droit d'attribuer librement les chambres aux apprenants et se laisse également le droit renouveler ou non la mise à disposition pour l'année suivante.**



SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

GRUPE SCOLAIRE CATHOLIQUE À DAX • EXTERNAT • DEMI-PENSION • INTERNAT

III - CAUTION

La caution demandée s'élève à 1 mois d'hébergement simple, soit : 290,00 €. Le chèque à remettre le jour de l'installation sera encaissé.

IV - ÉTAT DES LIEUX

Un état des lieux d'entrée sera établi le jour de l'installation, en présence de l'apprenant et d'un représentant de l'établissement. Un état des lieux de sortie sera réalisé dans les mêmes dispositions à la restitution des locaux.

V - DURÉE

Tout trimestre commencé est dû. Pour la comptabilité, les trimestres sont les suivants (trimestres comptables ≠ trimestres pédagogiques) :

- 1^{er} trimestre : septembre, octobre, novembre et décembre ;
- 2^{ème} trimestre : janvier, février et mars ;
- 3^{ème} trimestre : avril, mai et juin ;

Il est possible, avec l'accord du chef d'établissement, de restituer les locaux au 1^{er} janvier 2024, en informant l'établissement par écrit **avant le 15 décembre 2023** et au 1^{er} avril 2024 en informant l'établissement par écrit **avant le 15 mars 2024**. Sans respect de ces consignes les 10 échéances sont à régler.

FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'HÉBERGEMENT 2023-2024

Nom de l'apprenant Prénom

Adresse du domicile

Formation envisagée pour 2023-2024

Téléphone portable Courrier électronique

L'apprenant dont le nom est mentionné ci-dessus déclare :

- Réserver un hébergement en chambre individuelle meublée avec salle d'eau privative
- Réserver un hébergement en chambre individuelle meublée avec salle d'eau privative avec 4 petits-déjeuners par semaine, du mardi au vendredi
- Réserver un hébergement en chambre individuelle meublée avec salle d'eau privative avec 4 petits-déjeuners par semaine, du mardi au vendredi et 4 diners par semaine, du lundi au jeudi
- Avoir lu et accepté les dispositions régissant le service d'hébergement au Centre d'Etudes Supérieures Saint Jacques de Compostelle.

La validation de la réservation ne sera effective qu'après réception d'une confirmation de réservation envoyée par mail à gestion@sjdc-dax.fr, dès les résultats du baccalauréat et acceptation par la Direction.

Date / /

Signature du payeur

Signature de l'apprenant